

Réunion extraordinaire du Conseil scolaire fransaskois

Le mercredi 26 août 2009 à 11 h

Téléconférence

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Barbara Riley, Région n° 7 de Prince Albert (de Prince Albert)
Murielle Elliott, Région n° 8 des Battleford, North Battleford (de North Battleford)
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde, Bellegarde (de Bellegarde)
Céline Desrosiers, Région n° 3 de Regina (de Regina)
Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille (de Ferland)
Gilles Pelchat, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park) à partir de 11 h 20
Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon (de Saskatoon)
André Denis, Région n° 4 de l'école Providence

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents :

Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore

Les membres suivants du personnel sont présents :

Bernard Roy, directeur de l'éducation (de Saskatoon)
Frankie LaClare, directrice adjointe de l'éducation (de Saskatoon)
Christelle Tiati, responsable des communications (de Regina)
Gilbert Hautcoeur, chef des services financiers (de Saskatoon)
Ronald Ajavon, directeur des finances (de Saskatoon)
Michelle Arseneault, secrétaire au CSF (de Saskatoon)

Invité : Maître Roger Lepage, Balfour Moss

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue

La présidente appelle à l'ordre la réunion extraordinaire à 11 h.

La secrétaire au CSF affirme que tous les conseillers ont remis leur formulaire de consentement unanime à cette réunion.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 26 août 2009

09.361 JOSEPH POIRIER: Que l'ordre du jour du 26 août 2009 soit adopté tel que proposé .

Adopté

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.1 DÉCISIONS

2.1.1 Avis juridique – budget

2.1.2 Budget 2009-2010

- 09.362 MURIELLE ELLIOTT :** Que le CSF se rencontre à huis clos pour traiter de l’avis juridique et du budget 2009-2010 à 11 h 04.
Adopté
- Maître Roger Lepage expose les grandes lignes de discussion permettant au Conseil de mieux comprendre le contexte juridique de l’article 23 dans une perspective budgétaire.
- 09.363 YVAN LEBEL :** Que le CSF lève le huis clos à partir de 12 h 23.
Adopté
- 09.364 YVAN LEBEL:** Que le CSF accepte les changements des dépenses du budget provisoire du 29 mai 2009 de 23 036 529,00 \$ à un budget de 26 459 962,00 \$ et mandate la direction de l’éducation d’aviser le ministre de l’Éducation que le budget amendé répond aux besoins du Conseil en vertu de l’article 23 de la Charte des droits et libertés pour l’année scolaire 2009-2010.
Adopté
- 09.365 YVAN LEBEL:** Advenant le refus du gouvernement d’augmenter le financement et /ou niant le droit de gestion du Conseil, que le CSF engage un recours judiciaire.
Adopté
- 09.366 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF accepte qu’à des fins d’équité interne et externe et de rétention de nos employés, pour 2009-2010, pour le personnel de soutien professionnel, les cadres intermédiaires et supérieurs une augmentation salariale de 3,5% similaire à celle du personnel enseignant du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010.
Adopté
- 09.367 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF accepte de suivre les augmentations annuelles prévues pour l’accumulation d’expérience applicable au personnel de soutien professionnel et cadres intermédiaires, le cas échéant, selon l’entente collective des enseignants de la Saskatchewan « Provincial Collective Bargaining Agreement » Sept. 1, 2007 – Aug. 31, 2010.
Adopté
- 09.368 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF mandate la direction de l’éducation de développer et de présenter au Conseil une échelle salariale pour le personnel de soutien professionnel et cadres intermédiaires qui coïncidera avec la même durée que l’entente des enseignants.
Adopté

2.1.3 Admission

- 09.369 ANDRÉ DENIS:** Que le CSF accepte l'assignation de la famille *Cloutier-Fontaine* à l'École canadienne-française de Saskatoon pour l'année 2009-2010 sans frais de transport.
- Adopté
1 contre
- 09.370 MURIELLE ELLIOTT :** Que le CSF accepte l'assignation de la famille *Gareau de Recio* à l'École canadienne-française de Saskatoon.
- Adopté
- 09.371 SIMONE COUTURE :** Que le CSF accepte l'assignation de *Manga Ulrich* à l'École secondaire Collège Mathieu de Gravelbourg pour l'année 2009-2010 selon les modalités relatives aux services de pensionnat.
- Adopté
- 09.372 CÉLINE DESROSIERS :** Que le CSF accorde la permission d'admission provisoire d'un an à la famille *Cyrenne* à l'école Monseigneur de Laval de Regina.
- Adopté
- 09.373 MURIELLE ELLIOTT :** Que le CSF accepte la recommandation du conseil d'école de Valois de refuser l'admission de la famille *Boija/Escabor* à l'école Valois de Prince Albert.
- Adopté
- 09.374 GILLES PELCHAT :** Que le CSF accorde la permission d'admission provisoire d'un an à la famille *Fuentes* à l'école de Notre-Dame-des-Vertus de Zenon Park.
- Adopté

2.1.4 Transport et installations

Monsieur Bernard Roy fait une mise à jour orale en ce qui a trait aux services de transport et des installations pour l'entrée scolaire 2009-2010.

- 09.375 YVAN LEBEL :** Que le CSF reçoive le rapport oral sur le transport et les installations du CÉF.
- Adopté

III TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

3.1 Levée de la réunion

09.376 JOSEPH POIRIER : Que la réunion soit levée à 13 h 09.

Adopté

Présidence

Secrétaire